



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

AIDE AUX PROJETS

Bourse d'études

Voyage

Solidarité

Evénementiel ville



Projets sur la commune



Santé



Découvertes culturelles



TITRE DE VOTRE PROJET:

PROJET À RETOURNER À :

SERVICE JEUNESSE

Bureau Information Jeunesse

14 rue Marcel Sembat

78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Tél. : 01 34 58 12 28 – 01 34 58 12 29

bij@velizy-villacoublay.fr

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

ATTENTION ! Tout dossier incomplet ne pourra pas être présenté au jury

AIDE AUX PROJETS

Nombre de participants :, **dont 16/17 ans :**, **dont 18/25 ans :**

Responsable du projet :

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Age :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ domicile : ☎ portable :

E-mail : Site web :

Situation : Etudiant ☐ Etudes suivies :

Niveau d'études :

Salarié ☐ Profession :

Autre ☐ Préciser :

Autorisation parentale pour les candidats mineurs

Je soussigné..... certifie avoir pris connaissance du projet que Mademoiselle / Monsieur :se propose de réaliser dans le cadre du dispositif d'Aide aux Projets.

Je l'autorise à participer à ce projet et je m'engage à lui laisser une entière autonomie de gestion de l'aide financière accordée par la Mairie de Vélizy.

Fait à.....le.....

Signature du père ou de la mère ou de la personne investie de l'autorité parentale

Faire précéder de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Pièces à joindre au dossier (en une seule fois)

- Justificatifs de l'âge de chacun des membres de l'équipe (pièce d'identité, carte d'étudiant, etc.)
- Attestation pour chaque candidat mineur datée et signée par le détenteur de l'autorité parentale, lui permettant de participer au projet.
- Justificatifs de domicile.
- Règlement du dispositif d'Aide aux Projets signé par le responsable du projet et l'ensemble des membres de l'équipe (joint au dossier de candidature).
- Fiche « L'engagement d'un voyage responsable » signée par le responsable du projet et l'ensemble des membres de l'équipe (joint au dossier de candidature), selon le projet.

- Relevé d'identité bancaire du responsable du projet.
- Tout document utile à l'appréciation du projet et complétant si besoin le dossier de candidature (photos, dossiers, carnets, lettres de soutien, etc.)
- Formulaire RGPD

Une autorisation parentale par candidat mineur

Pour un départ en chantier :

Nom de l'organisme de chantier :

Nom de votre contact : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville.....

📠 domicile : 📞 portable :

E-mail : Site web :

Comment avez-vous connu l'aide aux projets ?

.....

Présentation de votre projet

Titre de votre projet :

Type de projets :

Etudes Voyage Solidarité Événementiel

Quelle(s) est (sont) la (les) destination(s) de votre voyage ?

Continent(s).....

Pays.....

Ville(s)

Quelle en est la durée ? du au

1 – **Décrivez votre projet de voyage** (les motivations, les objectifs, le déroulement, ...)

2 – **Indiquez l'itinéraire** que vous allez emprunter

3 - **Quels moyens de transport** (pour le voyage et sur place) allez-vous utiliser ?

4 - **Quel (s) type (s) d'hébergement** envisagez-vous ?

5 – **Quelles sont les formalités nécessaires à la réalisation de votre voyage ?**

Passeport/Visas _____

Autorisations _____

Contrat d'assurance-assistance _____

Vaccins _____

Autres précautions sanitaires (médicaments) _____

Autres _____

6 – **De quel équipement particulier avez-vous besoin** (matériels, vêtements, trousse de secours.) ?

7 – Etes-vous déjà en relation avec des personnes installées dans les pays où vous séjournerez

(si oui, précisez leur fonction) ?

8 – Comment avez-vous préparé votre voyage ?

consultation de guides cours de langue rencontres autres (précisez).....

9 – A votre retour, comment envisagez-vous de faire connaître votre expédition (exposé, conte, diaporama, photo, etc.) dans les structures municipales véliziennes (centre de loisirs, centres d’animation, clubs du centre d’action sociale, etc.) ?

10 – Dans cette perspective, avez-vous déjà pris des contacts ? Si oui, avec qui ?

11 – Remarques complémentaires :

Sponsors et autres partenaires financiers éventuels

Vous pouvez ajouter des pièces supplémentaires (photos, textes, articles...) à votre dossier de candidature, elles seront appréciées par la commission d’attribution.

Liste des pièces complémentaires :

■ ?.....

■ ?.....

■ ?.....

Budget prévisionnel

Attention !

Le Service jeunesse vous rappelle qu'un budget équilibré présente un total des ressources égal au total des dépenses.

DÉPENSES

- Frais de transport (billets d'avion, de train, bus, bateau ...)
-----€
-----€
- Frais d'hébergement
-----€
-----€
- Frais de nourriture
-----€
-----€
- Assurances, Visas, formalités
-----€
-----€
- Vaccins, pharmacie
-----€
-----€
- Dépenses d'équipement (duvet, tente, sac à dos, vêtements, location de matériel,)
-----€
-----€
-----€
-----€
- Documentation, cartes, guides, droits d'entrées
-----€
- Frais postaux et de téléphone
-----€
- Divers
(développement des photos, diapos, communication ...)
-----€
-----€
-----€

Total des dépenses -----

RESSOURCES

- Apport personnel
-----€
-----€
-----€
-----€
- Aides et parrainages publics ou privés
(préciser lesquels et leurs montants)
 > obtenus
-----€
-----€
-----€
-----€
- > demandés
-----€
-----€
-----€
-----€
- Subventions ou autres aides publiques
(commune, Département, Région, État)
 > obtenues
-----€
-----€
-----€
-----€
- > demandées
-----€
-----€
-----€
-----€
- Aide Ville de Vélizy-Villacoublay
-----€
- Autres ressources
-----€
-----€
-----€

Total des ressources -----

AIDE AUX PROJETS

LISTE DES COÉQUIPIERS

JOINDRE À VOTRE PROJET UNE PIÈCE D'IDENTITÉ DE TOUS LES PARTICIPANTS

Nom :
Prénom :
Date de Naissance : Âge :
Adresse :
Code postal : Ville :
☎️ domicile : ☎️ portable :
E-mail : Site web : Situation :

Nom :
Prénom :
Date de Naissance : Âge :
Adresse :
Code postal : Ville :
☎️ domicile : ☎️ portable :
E-mail : Site web : Situation :

Nom :
Prénom :
Date de Naissance : Âge :
Adresse :
Code postal : Ville :
☎️ domicile : ☎️ portable :
E-mail : Site web : Situation.....

Nom :
Prénom :
Date de Naissance : Âge :
Adresse :
Code postal : Ville :
☎️ domicile : ☎️ portable :
E-mail : Site web : Situation.....

Si le nombre des coéquipiers est supérieur à quatre, photocopier cette page.

L'engagement d'un voyage responsable

- Traiter les populations locales, leurs traditions, cultures et religions avec respect ;
- Demander toujours l'autorisation avant de prendre des photos ou des films ;
- Faire la distinction entre l'offrande et la rétribution ;
- Marchander à bon escient : le marchandage peut être considéré comme un acte traditionnel et culturel, s'y soustraire comme en abuser peuvent déstabiliser l'économie locale ;
- Renoncer à acheter des objets issus du commerce d'espèces menacées ou du patrimoine culturel et traditionnel des populations visitées ;
- Ne pas laisser ses déchets derrière soi, rapporter les ordures les plus polluantes comme les piles, sacs plastiques, batteries et autres ;
- Privilégier les transports en commun ;
- Utiliser les pistes et chemins déjà tracés afin de préserver sites et écosystèmes ;
- Ne pas déranger la faune dans sa vie quotidienne ;
- Utiliser l'eau potable avec parcimonie, privilégier les détergents biodégradables et cuisiner le plus possible au gaz.

Signature du responsable* :

Contre-signature de tous les membres de l'équipe* :

* (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

TITRE DU PROJET :

Personnes présentes :

.....
.....
.....

Avis favorable : Avis défavorable

Aides apportées :

.....
.....
.....

Contre-parties demandées:

.....
.....
.....
.....

Contrat d'engagement : OUI NON

Observations :

.....
.....
.....

Fait à Vélizy-Villacoublay,

Le

Signature

RÈGLEMENT DU DISPOSITIF AIDE AUX PROJETS

Article 1 : Préambule

Dans le cadre du dispositif d'aide aux projets, la commune de Vélizy-Villacoublay attribue une aide méthodologique et/ou financière destinée à encourager et à favoriser le montage, par des jeunes de 16 à 25 ans, de projets collectifs ou individuels, portant sur les voyages découvertes, les études, les projets humanitaire, solidaires, les projets ville, la citoyenneté, la santé et les découvertes culturelles. Cette aide est subordonnée à la réalisation d'heures citoyennes au profit de la Commune. Le nombre d'heures à effectuer est décrit ci-après.

Article 2 : Critères d'admission

Pour présenter un projet à la commission et bénéficier d'une aide, le(s) candidat(s) doivent être âgés de 16 à 25 ans, au 31 décembre de l'année en cours. La candidature de mineurs est admise sous réserve de l'accord écrit de leurs parents ou de leur représentant légal.

Pour présenter le projet collectif et bénéficier de la bourse, l'un des candidats doit être majeur.

Si le projet est collectif, l'équipe doit comporter au minimum 50% de jeunes majeurs.

Si le projet fait l'objet d'une aide financière, celle-ci sera réservée aux véliziens.

Si le projet est individuel, son auteur doit être vélizien.

Si le dossier est recevable et complet, un entretien sera demandé avec le comité de sélection, composé d'au moins un agent du service jeunesse et de deux élus dont 1 élu de l'opposition, qui appréciera notamment :

- la présentation du candidat
- l'intérêt, la viabilité, la qualité et la dimension citoyenne du projet
- le budget global du projet
- la motivation du candidat
- la capacité des postulants à restituer les heures citoyennes.

Dans le cadre de la charte de l'Agenda 21, concernant un projet de voyage, le(s) candidat(s) devra prendre connaissance, signer et respecter la fiche « L'engagement d'un voyage responsable » fournie dans le dossier de candidature.

Article 3 : Aides apportées

L'aide peut se faire selon différentes formes :

- Une aide au montage de projet (conseils, aide à la rédaction, recherche Internet, moyens matériels...) et/ou une aide financière plafonnée à 25 % du budget prévisionnel et n'excédant pas 600 €

Article 4 : Sélection du candidat

Le comité de sélection est constitué d'au moins un agent du service jeunesse et de deux élus.

L'octroi et le montant de la bourse seront attribués en fonction de :

- l'intérêt, la viabilité, la qualité et la dimension citoyenne du projet,
- le budget global du projet
- la motivation du candidat
- la capacité des postulants à restituer les heures

Chaque candidat devra présenter son projet devant cette commission.

Article 5 : Engagements du candidat

Les projets doivent faire l'objet d'une recherche de financement autre que celle demandée à la commune de Vélizy-Villacoublay.

Il sera demandé à tout bénéficiaire une contribution citoyenne, sous forme d'heures à effectuer, pour le compte de la Commune, pour des actions relevant de la Jeunesse :

- pour une bourse comprise entre 100 à 200 € : 15 heures
- pour une bourse comprise entre 201 et 400 € : 25 heures
- pour une bourse comprise entre 401 et 600 € : 35 heures

Dans le cas où des projets écologiques, écoresponsables, environnementaux et protégeant la biodiversité sur la commune et son territoire, les forêts domaniales y attenantes ou sur le Domaine de la Cour Roland* seraient proposés, les heures citoyennes seraient exonérées.

*Sous réserve d'acceptation respective de l'Office National des Forêts (ONF) et/ou du Syndicat d'Initiative et d'Aménagement Jouy-Vélizy (SIAJV).

Dans un délai de 3 mois après la fin du projet, un bilan de l'action sera effectué : bilan financier, difficultés rencontrées, bilan personnel, éventuellement suite / prolongement de l'action.

De plus, tout bénéficiaire devra effectuer une présentation de son projet réalisé, avec un support aux Véliziens (exposition, article sur le site Internet de la ville).

Article 6 : Assurances - responsabilités

Tout bénéficiaire s'engage à souscrire, si nécessaire selon la nature du projet, un contrat d'assistance et les assurances nécessaires à la réalisation de son projet. Par ailleurs, il dégage la responsabilité de la commune de Vélizy-Villacoublay de tout fait résultant de la réalisation de son expédition.

Article 7 : Dénonciation de la convention

La Commune se réserve la possibilité de mettre fin à la convention en cas de défaillance ou de non-respect des engagements du bénéficiaire. Cette résiliation se matérialisera par un courrier avec accusé de réception qui sera envoyé au candidat lui précisant qu'un délai de 15 jours de préavis lui est accordé.

De ce fait, le bénéficiaire sera tenu de rembourser, au prorata des heures non effectuées, l'aide financière accordée.

Sont exclus de cette clause, les heures non effectuées pour les motifs suivants :

- Déménagement du bénéficiaire hors Ile-de-France
- Modification de la situation professionnelle du bénéficiaire entraînant l'incapacité d'effectuer ces heures citoyennes
- Évènement familial grave
- Invalidité du bénéficiaire
- Décès du bénéficiaire

Le candidat pourra également résilier la convention par courrier recommandé avec accusé de réception.

De ce fait, le candidat sera tenu de rembourser, au prorata des heures non effectuées, le montant perçu.

Signature du bénéficiaire, ou son représentant légal pour le mineur, précédée de la mention "lu et approuvé"

FORMULAIRE CONSENTEMENT RGPD

J'accepte que la Commune de Vélizy-Villacoublay, dont le responsable de traitement est Monsieur Le Maire, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce formulaire ou dans les documents remis. Je prends note que le traitement de mes données répond(ent) au(x) finalité(s) suivante(s) :

- Communication ;
- Conservation et valorisation archivistique.

J'accepte que certaines de ces informations soient communiquées à des tiers extérieurs agissant pour le compte ou en lien avec la Commune dans le respect des finalités précédemment énoncées. Aussi, vos données ne seront en aucun cas transmises à des fins commerciales.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 années sauf si :

- Vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Je vous informe que vous disposez d'un droit d'accès à toutes les données à caractère personnel recueillies dans le cadre ce formulaire. Vous disposez également d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment, de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de vos données en faisant votre demande auprès du service de la Maire qui a procédé à la collecte de la donnée.

Vous pouvez contacter Délégué à Protection des Données à: dpo@velizy-villacoublay.fr
Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).

A défaut de consentement quant à la collecte et au traitement de vos données, la Commune ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

Date
Signature

Nom-prénom /